



CAPREIT

11 CHURCH STREET, SUITE 401 TORONTO ON, CANADA M5E 1W1
TEL: 416 861 9404 FAX: 416 861 9209

Novembre 2012

Cher membre du personnel de CAPREIT,

Nous voici de retour à cette période de l'année où nous devons nous réinscrire au Régime d'avantages flexibles « Mon Choix ». La réinscription en ligne aura lieu :

du 14 au 28 novembre 2012

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance des modifications importantes qui entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2012. Les informations concernant les nouvelles modifications ont été jointes à cette trousse.

Une fois que vous serez réinscrit et aurez confirmé vos avantages pour la nouvelle année, votre nom sera inclus dans le tirage au sort permettant de remporter un de ces trois prix : une carte-cadeau Spa d'une valeur de 75 \$, une carte-cadeau Restaurant d'une valeur de 50 \$ et une carte-cadeau Cinéma d'une valeur de 25 \$. Ce tirage aura lieu le 30 novembre prochain et les gagnants seront annoncés à ce moment.

Comme par les années passées, vous devez accéder au site Web « WEBS » afin de choisir vos avantages pour la nouvelle année du Régime, soit du 1^{er} décembre 2012 au 30 novembre 2013. **Vous trouverez, ci-joint, votre lettre WEBS personnalisée, incluant votre code d'utilisateur et le mot de passe confidentiels requis afin de procéder à la réinscription, ainsi que les informations concernant les nouvelles modifications à notre régime.**

COMMENT PUIS-JE ME RÉINSCRIRE ET SÉLECTIONNER MES AVANTAGES?

Au travail : Dirigez-vous vers la page intranet de CAPREIT et localisez le lien vers les Avantages flexibles Mon Choix (ou « My Choice »). Cliquez sur ce lien et entrez votre code d'utilisateur et votre mot de passe WEBS. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, veuillez communiquer avec votre Directeur des opérations pour utiliser un ordinateur ou, si vous avez besoin d'aide, communiquez avec la Spécialiste des avantages sociaux.

À la maison : Tapez l'adresse suivante dans votre navigateur Web (Veillez utiliser Internet Explorer pour ceci) et entrez le code d'utilisateur et le mot de passe WEBS que vous avez reçus.

<https://www.websinc.ca/capreit/Splash.asp>

- La **première étape** vous amène à vos renseignements personnels. Veuillez vérifier ces renseignements et vous assurer qu'ils sont exacts.
- À la **deuxième étape**, veuillez vérifier les renseignements concernant vos personnes à charge et vous assurer que ces renseignements sont exacts et que toutes vos personnes à charge sont incluses. Si vous n'avez aucune personne à charge, passez directement à la troisième étape.

- À la **troisième étape**, vous pourrez vous réinscrire au Régime, réviser ou modifier votre bénéficiaire et confirmer vos avantages. Veuillez noter qu'il vous sera possible d'augmenter ou de diminuer d'un niveau vos options d'avantages actuelles. Par exemple, si vous aviez choisi pour l'année en cours l'option 3 des soins dentaires, vous pouvez maintenant diminuer vers l'option 2 ou augmenter vers l'option 4 des soins dentaires. N'oubliez pas cependant que les options d'avantages 4 et 5 sont choisies pour une période obligatoire de deux ans. Dès que vous aurez complété votre sélection (en cliquant sur le bouton CONFIRMER), un écran apparaîtra vous demandant d'imprimer votre Relevé de confirmation. Veuillez imprimer ce Relevé de confirmation et le conserver dans vos dossiers. Si vous avez effectué une modification de bénéficiaire, veuillez remplir et retourner la Déclaration du bénéficiaire originale signée à Sonia Couto, Spécialiste des avantages sociaux (à l'adresse indiquée sur le formulaire de déclaration).

Qu'arrive-t-il si je néglige de me réinscrire? Si vous ne vous réinscrivez pas ou dépassez la date limite, vos avantages demeureront tels qu'ils étaient à votre dernière inscription.

COMPTE GESTION-SANTÉ (CGS) – POUR LES EMPLOYÉS QUI ONT PLACÉ DES DOLLARS « FLEX » DANS LEUR COMPTE GESTION-SANTÉ

Les employés qui ont placé des Dollars « Flex » dans leur CGS doivent soumettre leurs réclamations pour l'année de régime en cours (du 1^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2012) au plus tard le 31 janvier 2013, afin que ces réclamations de CGS soient payées. Toutes les réclamations soumises après le 31 janvier 2013, pour cette année de régime, ne seront pas payées et tout solde de CGS sera perdu.

En guise de rappel pour la prochaine année de régime; votre Compte de gestion santé est réparti sur une base semestrielle. Le montant réparti du Compte de gestion santé est disponible, pour les paiements de vos réclamations, vers le milieu du mois suivant la fin du semestre. Voici le calendrier de soumission des réclamations semestrielles de CGS :

Semestre	Période	Calendrier de soumission des réclamations semestrielles du CGS
1 ^{er} semestre	1 ^{er} décembre au 28 février	15 mars
2 ^e semestre	1 ^{er} mars au 31 mai	15 juin
3 ^e semestre	1 ^{er} juin au 31 août	15 septembre
4 ^e semestre	1 ^{er} septembre au 30 novembre	15 décembre

Si vous ne soumettez pas de réclamation semestrielle pour votre CGS, le montant semestriel est ajouté au prochain semestre. Par exemple, si vous avez des dépenses que vous voulez faire payer par votre Compte de gestion santé, vous pouvez soumettre la réclamation à la mi-mars et un montant de 25 \$ sera payé. Si vous soumettez la réclamation à la mi-juin, un montant de 50 \$ sera payé.

Pour accéder à vos dollars Flex de CGS, remplissez le formulaire de réclamation de Compte de gestion santé disponible dans le menu des téléchargements du site WEBS. Remplissez le formulaire, joignez-y tous vos reçus et postez directement à la Great West Life. Vous pouvez aussi procéder à une soumission électronique de vos réclamations de CGS par l'entremise de GroupNet. Pour toute question ou pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de la GWL, au 1-800-957-9777, ou avec Sonia Couto, Spécialiste des avantages sociaux, au 416-306-3000.

Nous vous encourageons, au cours des prochains jours, à réviser vos besoins en avantages à court et à moyen termes pour vous et votre famille, et à vous assurer de choisir les options d'avantages qui conviennent le mieux à vos besoins.